

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 05 novembre 2018

JOURNÉE NATIONALE « NON AU HARCÈLEMENT » DANS LES ACADEMIES NORMANDES

#NonAuHarcèlement

La 4^{ème} édition de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se déroulera cette année le jeudi 8 novembre. A cette occasion, de nombreuses actions se dérouleront dans les écoles et les établissements des académies de Caen et de Rouen.

Deux hackatons ouverts aux collégiens et lycéens seront tout d'abord proposés dans la région académique Normandie. Dans l'académie de Caen, cette action se déroulera à l'atelier Canopé 14, co-organisateur de l'évènement et sera animée par l'EMS (Équipe mobilité sécurité) du rectorat de Caen. Dans l'académie de Rouen, le hackaton a été organisé en partenariat avec les collectivités locales qui accompagneront et concrétiseront les productions des élèves. L'évènement se déroulera dans les locaux de Seine-Innopolis à partir de 9h, à Petit-Quevilly.

Les participants au hackathon (contraction de « Hack » et « Marathon »), issus de cinq établissements, devront proposer des projets inédits et susceptibles de donner des pistes concrètes pour la mise en place de campagne de prévention contre le harcèlement à l'échelle académique.

Les équipes, constituées de 6 élèves et 2 adultes préalablement inscrits, découvriront le thème en lien avec le harcèlement le jour J.

Dans le temps imparti (programme ci-dessous), chaque équipe devra :

- Produire un projet susceptible d'apporter des éléments de réponse à la thématique
- Elaborer un support qui sera utilisé lors de la présentation devant le jury
- Préparer une présentation flash de 180 secondes

En parallèle, chaque année, le **concours national « Non au harcèlement »** est proposé aux élèves de 8 à 18 ans. A travers ce prix, les élèves sont acteurs de la lutte contre les discriminations et contre le harcèlement. Ils prennent la parole pour s'exprimer en créant une affiche ou une vidéo qui servira de support de communication au projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement. Une cérémonie officielle récompensant les 10 lauréats nationaux se déroulera en mai 2019. Elle constitue un temps privilégié pour rappeler le plan académique de prévention et du traitement du harcèlement qui s'articule autour de 4 axes : **prendre en charge, former, sensibiliser et prévenir**.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Plus d'infos sur <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>

* N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020
Gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet :
N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000
Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi
au vendredi de 9h à 19h

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

CONTACTS CAEN
communication@ac-caen.fr
Laure Cours-Mach 02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09
Fanny Gallien 02 31 30 15 03
CONTACTS ROUEN
comm@ac-rouen.fr
Solène Mauro 02 32 08 90 89
solene.mauro@ac-rouen.fr